Ministère de la culture et de la francophonie
Direction de l'administration générale

Bulletin du
Département des études et de la prospective

2, rue Jean Lantier, 75001 Paris
Tél. 40 15 73 00
Télécopie 40 15 79 99

*Supplément à la Lettre d'information N° 346 du 20 mai 1993*

N° 99 / mai 1993 DOSSIER

développement culturel

# Un bilan de «Collège au cinéma»

*Le présent dossier expose les résultats d'une enquête conduite à l'automne 1992 auprès des chefs d'établissement, des enseignants et des élèves concernés par* Collège au cinéma. *Cette opération est décrite sur la feuille volante ci-jointe.*

**Fin 1992, 230.000 collégiens environ étaient concernés par l'opération *Collège au cinéma,* soit 1 élève sur 2 dans les collèges touchés...**

79 % des collégiens ont vu les trois films prévus par le dispositif de base (dont 23 % qui en ont vu plus de trois). Même si l'opération ne vise qu'indirectement à enrayer la baisse de fréquentation des salles, son effet économique est donc loin d'être négligeable : elle a apporté environ 700.000 entrées aux salles de cinéma en 1992.

**1.100 collèges dans 39 départements participaient, fin 1992, à *Collège au cinéma...***

Cette année, l'opération a touché en priorité des collèges publics (82 %) et d'enseignement général (98 %). Ces collèges comptent en moyenne 470 élèves et 35 enseignants. Une forte majorité de ces établissements (58 %) conduisent, en plus de l'activité *Collège au cinéma,* des Projets d'action éducative (PAE), dont 13 % dans le domaine audiovisuel.

**environ 500 salles de cinéma y étaient associées...**

Dans chacun des départements participants, toutes les salles, quel que soit leur statut, sont potentiellement concernées. Et de fait, salles des grands circuits, salles municipales, associatives, d'art et essai ou de recherche,... sont aujourd'hui présentes dans l'opération.

Quand ils arrivent au cinéma, les élèves sont accueillis par le responsable de la salle dans la majorité des cas (64 %), mais parfois aussi par le projectionniste (25 %). Le rôle des exploitants ne se limite pas toujours à cet accueil : 20 % d'entre eux organisent à l'avance, à l'intention des enseignants, une projection du film programmé. Plus rarement, il leur arrive aussi d'inviter des professionnels «pour parler du film ou de leur métier» (9 %), de présenter eux-mêmes le film aux élèves (7 %), ou encore de leur faire visiter la cabine de projection (7 %).

Dans un cas sur deux, la séance est organisée pour plusieurs collèges. Il arrive exceptionnellement qu'une seule classe assiste à la projection ou, à l'inverse, que celle-ci réunisse 15 classes. En moyenne les séances rassemblent plutôt 7 classes.

**et 7.300 enseignants la conduisaient, soit 1 enseignant sur 5 dans chacun des collèges concernés**

Dans chaque collège touché, 6 enseignants en moyenne conduisent l'opération. Comme toute moyenne, celle-ci recouvre des différences sensibles d'un collège à l'autre. Toutefois, rares sont les cas où l'opération n'est animée que par un enseignant (3 % des cas) ou deux (9 %). Rares également,

à l'inverse, les exemples d'une mobilisation beaucoup plus large du corps enseignant à l'intérieur du collège (15 professeurs et plus : 7%).

### L'enseignant type : une femme, professeur de lettres, la quarantaine, habituée du cinéma

62 % des enseignants concernés ont entre 35 et 49 ans (moins de 35 ans : 12 %; 50 ans et plus : 26 %). Ce sont en majorité des femmes (66 %) et des enseignants de lettres (76%) *(cf. tableau 1)*. On notera toutefois avec intérêt que des professeurs de formation scientifique (mathématiques, sciences...), des professeurs de langues, de musique, d'arts plastiques... se portent également volontaires pour conduire l'opération.

Ce choix prolonge manifestement un intérêt personnel pour le septième art : 62 % de ces enseignants ont fréquenté personnellement les salles de cinéma au moins une fois par mois (dont 9 % au moins une fois par semaine) au cours de l'année écoulée. Ce taux élevé de fréquentation les situe à la fois nettement au-dessus de la moyenne nationale et de la moyenne des enseignants*.

En outre, et avant même le lancement de l'opération, 85 % des enseignants avaient déjà accompagné leurs élèves au cinéma et 79 % avaient abordé le cinéma pendant leurs heures de cours. Près de la moitié d'entre eux (47 %) avaient participé à un ciné-club et un large tiers (35 %) avaient bénéficié d'une formation dans le domaine.

* Les résultats de l'enquête nationale *Pratiques culturelles des Français* (Paris, Ministère de la culture, Département des études et de la prospective, La Documentation française, 1990) révèlent en effet que 16 % des Français âgés de 15 ans et plus ont fréquenté les salles obscures au moins 1 fois par mois au cours de l'année écoulée. Pour la catégorie des enseignants, ce taux s'élève à 33 %.

***Tableau 1* - La discipline enseignée**

| *Sur 100 professeurs participant à l'opération, enseignent :* | | *Pour mémoire, structure du corps professoral des collèges, par discipline* |
|---|---|---|
| - le français seul | 55 | *12* |
| - le français et une ou plusieurs autres disciplines | 21 | *23* |
| - l'histoire et la géographie | 8 | *6* |
| - les arts plastiques | 3 | *2* |
| - l'anglais | 3 | *7* |
| - les mathématiques | 2 | *16* |
| - les sciences | 2 | *10* |
| - la musique | 2 | *2* |
| - Non réponse | 4 | - |

### Des volontaires fortement motivés

L'opération *Collège au cinéma* repose sur le volontariat des chefs d'établissement et des enseignants.

Quelles sont donc les motivations des uns et les autres ?

#### *Un choix partagé à l'intérieur du collège*

Observons tout d'abord que, dans 50% des cas, le chef d'établissement estime être personnellement à l'initiative de la mise en place de l'opération dans son collège. Cette affirmation est corroborée par les enseignants eux-mêmes qui déclarent avoir été «informés directement par leur chef d'établissement» de l'existence de l'opération (43 %) et avoir «répondu favorablement à une demande de participation» (48 %).

Interrogés sur les raisons qui les ont incités à soutenir l'opération, les chefs d'établissement privilégient nettement des arguments relevant de considérations pédagogiques générales : près d'un tiers d'entre eux (31%) reconnaissent d'abord à l'opération la vertu de fournir aux enseignants «un support d'enseignement non négligeable», autrement dit de servir la cause des disciplines et des méthodes du cursus ordinaire. Cette motivation l'emporte sur le désir d'initier les élèves à la dimension culturelle du cinéma («c'est un moyen de faire reconnaître le cinéma comme un art» : 23 %) et plus encore sur l'espoir de compenser, par l'introduction d'une activité un peu en marge des matières traditionnelles, certaines inégalités sociales («emmener au cinéma des enfants qui n'y vont pas par ailleurs» : 21 %, «lutter contre l'échec scolaire» : 3%).

Dans les collèges où le chef d'établissement n'a pas été à l'origine de l'opération (50 % des cas également), ce sont généralement les enseignants, et plus rarement les documentalistes, qui ont pris l'initative. Notons toutefois que l'accord du chef d'établissement demeure indispensable pour que se mette en place, concrètement, *Collège au cinéma* : le choix de soutenir l'opération reste donc, avant tout, un choix partagé par plusieurs membres actifs du collège.

En outre, dans un cas sur quatre (24%), une personne relais, désignée ou formellement reconnue comme telle, joue un rôle de coordination dans la mise en place de l'opération. Cette personne est alors le plus souvent un enseignant (56 % des cas), mais c'est aussi assez fréquemment le chef d'établissement lui-même (10%) ou son adjoint (6%), ou bien, encore une fois, le documentaliste (18 %).

#### *Des missionnaires de la culture*

Pour le chef d'établissement, on l'a vu, les arguments d'ordre pédagogique l'emportent, dans la décision de soutenir l'opération. Il n'en est pas

**Tableau 2 - Les motivations des enseignants**

| *Sur 100 enseignants, estiment que les arguments suivants ont «beaucoup compté» dans leur engagement :* | |
|---|---|
| - Il faut apprendre aux enfants à connaître le cinéma autrement qu'à la télévision | 77 |
| - Il est important de donner aux élèves des habitudes culturelles | 74 |
| - C'est une bonne chose de leur faire voir d'autres films que les grands succès | 62 |
| - Pour certains élèves, c'est la seule chance d'aller au cinéma | 56 |
| - Il est légitime que le cinéma soit intégré dans l'enseignement | 50 |
| - J'aime le cinéma et je veux le faire partager | 46 |
| - C'est une action en faveur du cinéma | 44 |
| - C'est une façon d'enseigner plus vivante | 35 |
| - Pour moi, c'est une bouffée d'oxygène | 13 |
| - J'ai été séduit(e) par la liste des films | 9 |

de même des enseignants. Pour eux en effet, il s'agit d'abord d'assumer une mission culturelle de première importance : 77 % d'entre eux pensent qu'«il faut apprendre aux enfants à connaître le cinéma autrement qu'à la télévision» et 74 % qu'«il est important de donner aux élèves des habitudes culturelles» *(cf. tableau 2)*

Autrement dit, ils se sentent investis d'une mission de résistance à la télévision et au commerce, d'une mission de légitimation scolaire de «la» culture.

Les arguments pédagogiques («une façon d'enseigner plus vivante») sont ici relégués loin derrière cette motivation essentielle et relégués également derrière les motivations d'ordre social («pour certains élèves c'est la seule chance d'aller au cinéma») dont on note au passage qu'elles ont toutefois pesé dans le choix des enseignants bien plus que dans celui des chefs d'établissement.

## Une opération qui pose peu de problèmes d'organisation

Emmener des jeunes au cinéma pendant le temps scolaire suppose que soient résolus un certain nombre de problèmes : montage financier, modifications d'emploi du temps, déplacement d'un nombre parfois considérable d'élèves en dehors du collège...

Ainsi, dans un cas sur deux, la salle de cinéma est-elle trop éloignée du collège pour qu'élèves et enseignants s'y rendent à pied : le recours à un moyen de transport est alors nécessaire et le temps consacré au déplacement atteint en moyenne près de 25mn.

Chefs d'établissement et enseignants ne ressentent pourtant pas ces contraintes comme de réels obstacles *(cf. graphique 1).*

Certes, les enseignants se montrent un peu plus sensibles aux problèmes de discipline et de bouleversement d'emploi du temps auxquels ils sont directement confrontés. Encore ces problèmes leur apparaissent-ils comme «faciles à résoudre», y compris celui du comportement des élèves pendant la sortie et la projection: 84 % des enseignants reconnaissent avoir affaire à des élèves plutôt «attentifs» pendant les séances (9 % seulement à des élèves «dissipés», 15 % à des élèves «enthousiastes»).

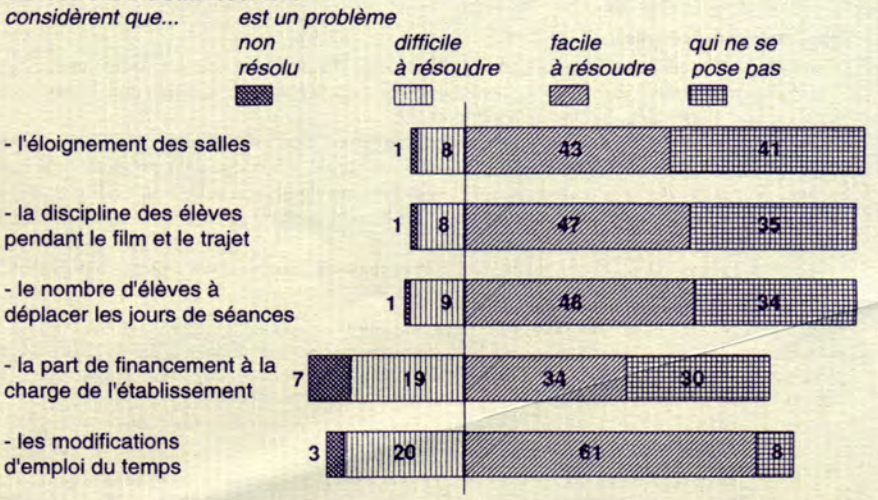
## Pas de cinéma sans pédagogie du cinéma

*Collège au cinéma,* ce n'est pas seulement emmener des collégiens voir des films qu'ils n'iraient pas voir d'eux-mêmes, c'est aussi travailler autour de ces films, en classe. Conscients de cette nécessaire complémentarité, 57 % des enseignants s'estiment «tout à fait d'accord» avec l'opinion selon laquelle «si l'on ne discute pas du film en classe, on a raté l'essentiel».

De fait, 71 % d'entre eux déclarent consacrer pour chaque classe au moins deux heures à chacun des films visionnés. Dans le souci de garantir à l'élève le plaisir de la découverte de l'oeuvre, 88 % des enseignants situent ce temps d'approfondissement après la projection et non avant.

Mais de quel travail s'agit-il ?
Sur le plan du contenu, les enseignants abordent en priorité et massivement le «thème du film» *(cf. graphique 2),* ce qui n'est pas pour surprendre. Ils sont également nombreux à travailler avec leurs élèves le détail d'une séquence et le scénario. Les aspects purement techniques et ceux qui touchent à l'économie du cinéma sont en revanche peu évoqués.

***Graphique 1* - L'organisation matérielle de l'opération**



***Graphique 2* - La pédagogie autour du film**




*N.B. Le total des réponses à chaque item ne fait pas 100 %. La différence correspond aux réponses «oui, plutôt superficiellement» et aux non-réponses.*

L'approche du film que propose l'enseignant varie aussi avec l'âge de ses élèves : en 6e ou en 5e, les éléments abordés le sont de façon moins approfondie. L'écriture du film et son actualité sont traitées plus à fond en 4e et en 3e.

Pour nourrir l'exposé, les enseignants puisent largement dans la documentation écrite que leur fournit le C.N.C., mais utilisent aussi des ouvrages traitant du cinéma (29 %) et des revues spécialisées (27 %). Surtout, le recours au magnétoscope est massif, lié à cette volonté déjà évoquée d'aborder, en classe, le détail d'une séquence du film vu : près d'un enseignant sur deux (46%) visionne à nouveau le film (ou une partie du film) avec ses élèves, près d'un enseignant sur deux (45 %) déclare apporter à cette occasion des vidéocassettes personnelles. Le magnétoscope est donc ici un moyen d'approfondissement et de valorisation de l'objet film, découvert en salle sur grand écran et dans son intégralité.

Outre ce souci de diversifier les approches du film et les matériels pédagogiques utilisés, les enseignants semblent également avoir à coeur, pour cette activité à laquelle ils prêtent volontiers la vertu de «favoriser le dialogue à l'intérieur de la classe», de susciter une participation active des collégiens. Certes, la plupart d'entre eux (62 %) exigent très classiquement de leurs élèves «un travail écrit et oral» sur le film (donc susceptible de notation). Mais bien souvent, cet exercice suscite des «recherches documentaires» (44 % des cas), s'appuie sur «un travail de groupe» (54 %).

L'étude permet d'identifier cinq types de comportements pédagogiques: celui des «cinéphiles» (12%), grands connaisseurs du septième art et qui cherchent à transmettre des *savoirs* spécifiques sur ce langage ; celui des «illustrateurs» (21 %) qui utilisent l'opération comme un *moyen* de nourrir leur discipline, mais ne veulent pas reconnaître au cinéma le statut d'une matière à part entière ; celui des «constructifs» (34%) qui donnent la parole aux élèves et accordent une importance prioritaire à *l'éveil* de la sensibilité artistique ; celui des «hésitants» (21%), un peu désorientés par l'opération, et qui expriment un grand besoin de formation ; celui, enfin, des «dilettantes» (12 %) qui, bien souvent, se contentent d'accompagner leurs élèves au cinéma et ne peuvent parler du film que s'ils l'ont *personnellement aimé.*

### Le cinéma au collège : un moyen de lutte contre l'échec scolaire ?

Interrogés sur les bienfaits de l'opération déjà constatés auprès de leurs élèves, les enseignants se montrent résolument optimistes *(cf. tableau 3)*: une large proportion d'entre eux observent l'amélioration du niveau de culture générale, l'assimilation par les collégiens de la dimension culturelle du cinéma... Il y a donc ici convergence entre résultat et attente initiale - cette mission culturelle dont les enseignants se veulent ardents défenseurs.

On remarque toutefois que les effets d'ordre pédagogique arrivent ici au premier rang des effets «constatés» : si *Collège au cinéma* est aussi prétexte à défendre une certaine vision

***Tableau 3* - Les effets de l'opération**

| *Sur 100 enseignants, considèrent que* Collège au cinéma *est une opération qui ...* | OUI, l'ont constaté | NON, mais pensent que c'est un objectif réalisable | NON, et doutent qu'on y parvienne | Non réponse |
|---|---|---|---|---|
| - enrichit l'enseignement de leur discipline | 79 | 14 | 2 | 5 |
| - favorise le dialogue à l'intérieur de la classe | 78 | 16 | 1 | 5 |
| - donne au cinéma une dimension autre que celle du loisir | 72 | 22 | 2 | 4 |
| - apprend aux élèves à lire une histoire en images | 68 | 25 | 2 | 5 |
| - initie les élèves au langage de l'image | 67 | 28 | 1 | 4 |
| - apprend aux élèves à devenir des spectateurs critiques | 60 | 34 | 3 | 3 |
| - développe la culture générale des élèves | 60 | 34 | 2 | 4 |
| - permet aux élèves d'acquérir des savoirs spécifiques sur le cinéma | 51 | 41 | 4 | 4 |
| - fait de la salle de cinéma un lieu familier | 40 | 44 | 9 | 7 |
| - apprend aux élèves à respecter l'oeuvre, même s'ils n'ont pas aimé le film | 36 | 45 | 12 | 7 |
| - favorise le travail interdisciplinaire au sein de l'établissement | 25 | 55 | 13 | 7 |
| - permet de lutter contre l'échec scolaire | 11 | 31 | 51 | 7 |

de la culture, c'est d'abord, dans la vie quotidienne de la classe, une façon plus vivante d'enseigner, une occasion de rencontre, de dialogue et d'échange entre élèves et professeurs.

On soulignera au passage la position exprimée par les enseignants à propos de la lutte contre l'échec scolaire: cette opération qui stimule le travail de groupe échappe largement à la sphère des compétences et évaluations scolaires habituellement reconnues. Elle apparaît ainsi comme un moyen d'expression et de mobilisation des élèves en difficulté. Un enseignant sur dix (11 %) affirme avoir d'ores et déjà vérifié cet effet dans ses classes, un enseignant sur trois (31 %), en outre, s'attend à l'observer dans un proche avenir.

## Comment améliorer l'opération ?

Sollicités sur ce point, les enseignants ratifient tout d'abord quelques principes forts de *Collège au cinéma :* celui de la gratuité, notamment, qui rallie une forte proportion d'entre eux («il serait normal que les élèves participent financièrement» : 57 % «pas d'accord», 29 % «plutôt d'accord», 10 % «tout à fait d'accord»). Celui, également, du nombre de films vus chaque année : le rythme d'une projection par trimestre se révèle suffisant, au regard des contraintes occasionnées par l'opération en termes d'emploi du temps («il faudrait augmenter le nombre de films par année scolaire» : 73 % «pas d'accord»).

*Quelques souhaits d'aménagement...*

Sur le contenu des films proposés, en revanche, une difficulté s'exprime, apparemment spécifique aux classes de 6e/5e : les films en version originale sous-titrée paraissent à plus d'un enseignant sur deux (59 %) «trop difficiles» pour des enfants de cet âge.

Les enseignants attendent aussi pour eux-mêmes une formation adaptée. Car on peut aimer le cinéma et fréquenter assidûment les salles obscures sans détenir pour autant les connaissances spécifiques et les «recettes» pédagogiques nécessaires.

Un enseignant sur trois (31 %) reconnaît ainsi sans ambages ne pas «savoir travailler» sur les films, un sur trois également (33 %) estime avoir «vraiment besoin» d'une formation. Quant au contenu de celle-ci, la position des enseignants est claire: pas d'enseignement «général» sur le cinéma, son histoire ou ses techniques, mais «des journées de formation sur les films programmés» (53 %), autrement dit un enrichissement directement applicable à la classe.

*... et une demande forte : assurer la continuité*

Mais c'est surtout l'attente d'un nouveau principe fondateur qui ressort des propos des enseignants : celui de la continuité, condition d'une capitalisation des connaissances, c'est-à-dire de l'«appropriation» d'une culture.

Un enseignant sur deux (50 %) s'estime en effet «tout à fait d'accord» et un sur trois (34 %) «plutôt d'accord» avec l'opinion selon laquelle «il faudrait que les élèves suivent l'opération de la 6e à la 3e», ce qui montre, *a contrario,* que tel n'est pas le cas dans les faits.
Plus d'un sur deux (59 %) est en outre «tout à fait d'accord» avec l'idée d'étendre l'opération au lycée.

Par ailleurs, 36 % des enseignants déclarent être «tout à fait d'accord» et 29 % «plutôt d'accord» avec l'opinion suivante : «dans un collège, toutes les classes devraient participer» (rappelons que dans les collèges concernés, seulement un collégien sur deux bénéficie de l'opération).

## Un incontestable succès

Malgré les quelques problèmes non encore résolus, chefs d'établissement et enseignants affirment massivement leur désir de poursuivre l'opé-

ration. Cette profession de foi est un bon indicateur de l'appréciation globale qu'ils portent sur *Collège au cinéma.*

La quasi-totalité des chefs d'établissement interrogés se déclarent en effet «satisfaits» de la mise en place et du fonctionnement de *Collège au cinéma* (95 %, dont 34 % «très satisfaits») et une très forte majorité d'entre eux (69 %) entendent fermement la continuer.

Il en va de même pour les enseignants qui, dans un cas sur deux, revendiquent la position de militant prêt à «soutenir activement *Collège au cinéma* quoi qu'il en soit». 43% d'entre eux adoptent toutefois une position plus nuancée et répondent qu'ils «aviseront selon les circonstances», opinion qui n'est exprimée que par 29 % de leurs supérieurs hiérarchiques.
Mais cette prudence relative tient peut-être davantage aux incertitudes d'organisation qui pèsent, d'une année scolaire à l'autre, sur les enseignants : mutations, modifications d'emploi du temps, variations dans la charge de travail, niveaux de classes prises en charge,...

Aucun des enseignants interrogés, au demeurant, ne se déclare prêt à renoncer à son engagement dans l'opération : c'est bien que celle-ci répond déjà largement aux attentes dont elle était porteuse.

## L'opinion des élèves

*«Le cinéma, c'est une matière comme une autre et qu'on aime bien»*

■ **Quelques effets de *Collège au cinéma*...**

**– l'acquisition d'un vocabulaire et de savoirs spécifiques :**
*«le flash back dans* Stand by me*»...*
*«un effet spécial, c'est comme un trucage, mais ça ne se voit pas»...*
*«on apprend des choses sur le cinéma, comment ça se fait un film»...*

**– un «plus» de culture générale...**
*«Nous, on va plutôt voir des films où il y a beaucoup d'action, des films d'aventure et de science-fiction, et là, on voit des choses vraies sur la vie des autres et qui nous font réfléchir»...*
*«c'est pour nous montrer de vieux films qu'autrement on ne verrait jamais»...*

**– un apprentissage de la vie en société, la découverte de l'autre...**
*«Des fois, quand le film ne me plaît pas, je parle un peu avec mon copain, mais pas trop et pas fort parce que je sais que ça dérange, et quand on aime, c'est embêtant»...*
*«dans la classe, sur le film, tout le monde parle, et moi, j'aime bien entendre l'avis des autres»...*

**– un immense plaisir**
*«ça fait du bien, on se dit qu'on a de la chance d'être dans un collège qui fait des choses comme ça»...*
*«les élèves, quand ils savent que les autres classes vont au cinéma, ils trouvent que c'est injuste, ils aimeraient bien y aller»...*

■ **Le désir d'une «scolarisation» du cinéma**

**– une forte demande de travail «autour» du film et d'évaluation...**
*« c'est comme quand on travaille sur un poème, on découvre des choses qu'on n'imaginait pas»...*
*«...c'est une matière comme une autre»...*
*«..on a fait une rédaction après, j'avais bien regardé le film, j'ai eu une bonne note»...*

Les élèves ont parfaitement assimilé l'idée d'un travail qui légitime l'opération à leurs yeux, à ceux de leurs professeurs et de leurs parents. Rappelons qu'une précédente enquête réalisée auprès des jeunes de cet âge avait déjà révélé ce désir d'intégration du cinéma dans le cursus ordinaire* : 53 % des jeunes interrogés s'étaient déclarés favorables à l'introduction de «cours de cinéma à l'école».

* *Les 10-14 ans et le cinéma*, Paris, Ministère de la culture, Département des études et de la prospective/Centre National de la Cinématographie/Okapi/Carat Cinéma, 1990 *(disponible gratuitement, sur demande écrite, au Département des études et de la prospective)*

**Note méthodologique**

L'enquête a été réalisée sur le terrain par l'*Institut Louis Harris France*. Elle a comporté deux phases :
→ *une phase qualitative exploratoire* (oct./nov.1992), sous la forme d'entretiens non directifs centrés, auprès de 15 enseignants et de 18 collégiens concernés par l'opération, interrogés à leur domicile.
La sélection des personnes interrogées s'est effectuée selon les critères suivants : le département de résidence (dominante urbaine/rurale), le sexe de l'interviewé, son niveau de classe (pour l'élève), l'ancienneté du collège dans l'opération, le statut du collège (public/privé).
→ *une phase quantitative extensive* (nov.92), sous la forme de questionnaires adressés par voie postale :
– un questionnaire (18 questions) envoyé aux chefs d'établissement des 1.100 collèges concernés.
843 chefs d'établissement ont répondu ;
– un questionnaire (40 questions) envoyé à 2.675 enseignants, issus de 398 collèges représentatifs des 1.100 collèges concernés.
614 enseignants ont répondu**.

** En dépit d'un taux de retour plus faible que celui escompté et d'une possible sur-représentation des enseignants les plus motivés, le rapprochement systématique des réponses fournies par les chefs d'établissement et les enseignants, d'une part, le contrôle des réponses à des questions sur lesquelles le Centre National de la Cinématographie dispose d'information, d'autre part, nous autorisent à considérer comme fiable cet échantillon.
Une étude exploratoire sur l'éventuelle adaptation de l'opération au lycée est en cours.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE - Direction de l'administration générale / Département des études et de la prospective
La Documentation Française / DF 52947-8 - ISSN 0294-8451 - N° Commission paritaire 1290 AD - Directeur de la publication : Marc Nicolas - PAO M-F Lamy

imprimerie bialec, nancy

# Qu'est - ce que *Collège au cinéma* ?

## LES PRINCIPES

L'opération *Collège au cinéma,* lancée en 1989, a pour but de transmettre aux élèves des collèges (classes de 6e, 5e, 4e et 3e) et prioritairement, à ceux des zones rurales et périurbaines faiblement équipées en salles de cinéma, les premiers éléments d'une culture cinématographique.

Elle s'appuie sur quatre principes :

– l'initiation à une culture cinématographique ne saurait se passer de la fréquentation des salles de cinéma ;

– la sortie au cinéma et le travail pédagogique autour du film doivent s'inscrire dans l'emploi du temps habituel du collège (c'est une «matière» comme une autre) ;

– le coût de la sortie doit être assumé par la collectivité et non par les familles ;

– par ailleurs, le caractère novateur et expérimental de l'opération à ses débuts a fait retenir le principe du volontariat des collèges et des enseignants.

## LES DISPOSITIFS

➔ Le dispositif de base prévoit que les enseignants emmènent leurs élèves voir gratuitement un film par trimestre au cours de l'année, dans une salle de cinéma partenaire de l'opération. Les enseignants effectuent un travail pédagogique autour des films vus.

➔ Un second dispositif, calqué sur le précédent mais qui déroge au principe de la gratuité, permet aux élèves des établissements qui y adhèrent de voir trois films de plus dans l'année, moyennant une participation de 12F par élève et par film.

➔ Certains exploitants de salle accordent en outre aux collégiens concernés par l'opération des tarifs préférentiels sur l'ensemble de leur programmation.

## LES PARTENAIRES

Les films programmés à l'intention des collégiens sont choisis au niveau départemental par un comité de pilotage (rassemblant des représentants du Conseil général et de l'Inspection académique, des chefs d'établissement, des enseignants et des exploitants) parmi une liste de 25 films établie au niveau national et renouvelée pour partie chaque année *(voir liste au verso).*

L'opération est pilotée au niveau national par le ministère de la culture (centre national de la cinématographie et délégation au développement et aux formations) et le ministère de l'éducation nationale (direction des lycées et collèges) en collaboration avec la fédération nationale des cinémas français. Au niveau local, le centre national de la cinématographie (CNC) organise la mise en place de l'opération en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, les exploitants des salles de cinéma et les services extérieurs de l'Etat (rectorats, inspections académiques, directions régionales des affaires culturelles).

Le CNC finance le tirage de copies neuves et le matériel pédagogique (écrit) destiné aux enseignants et aux élèves. Les rectorats assurent la rémunération des personnels enseignants. Les conseils généraux, pour leur part, peuvent intervenir dans le financement des transports (du collège à la salle de cinéma) et dans celui du prix des places (qui a été fixé à 12 F par élève, en accord avec la fédération nationale des cinémas français).

---

Cette opération a été mise en place en avril 1989 dans 7 départements-pilotes. Elle concernait alors 76 collèges et 11.000 élèves.

**Elle touche aujourd'hui au 1er mai 1993, 1.298 collèges dans 46 départements : soit environ 278.000 collégiens et 10.000 enseignants.**

**Elle a coûté en 1992, 8 millions de francs au CNC. Les départements ont dépensé environ 7,2 millions de francs, au titre du paiement des places de cinéma. Le coût des transports en commun à la charge des départements, et celui des heures à taux spécifiques à la charge de l'Education nationale, n'ont pu être évalués.**

*Une information plus complète est disponible au Centre National de la Cinématographie, Service des interventions territoriales, 11 rue Galilée, 75116 Paris.*

## Liste des films pour 1992/1993

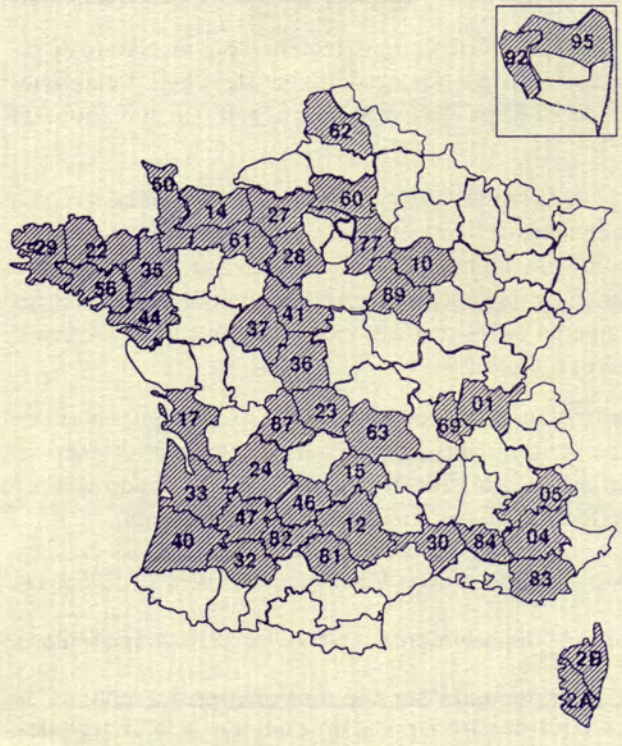
| *Titres* | **Réalisateurs** |
|---|---|
| *Au revoir les enfants** | Louis Malle |
| *Au sud du sud* | Laurent Chevallier |
| *Le bal des vampires* | Roman Polanski |
| *La belle et la bête* | Jean Cocteau |
| *Le dictateur* | Charles Chaplin |
| *L'enfant sauvage** | François Truffaut |
| *La guerre du feu* | Jean-Jacques Annaud |
| *Halfaouine* | Ferid Boughedir |
| *L'incompris* | Luigi Comencini |
| *Jacquot de Nantes* | Agnès Varda |
| *Moby Dick* | John Huston |
| *Mon cher petit village** | Jiri Menzel |
| *Les oiseaux* | Alfred Hitchcock |
| *Le petit criminel* | Jacques Doillon |
| *Le pigeon* | Mario Monicelli |
| *Princess Bride* | Rob Reiner |
| *Les quatre cents coups* | François Truffaut |
| *Les raisins de la colère** | John Ford |
| *Rue cases-nègres** | Euzhan Palcy |
| *Stand by me* | Rob Reiner |
| *Tasio** | Montxo Armendariz |
| *Urga* | Nikita Mikhalkov |
| *Le voleur de bicyclette* | Vittorio de Sica |
| *Yaaba** | Idrissa Ouedraogo |
| *Yellow submarine** | George Dunning |

**8 nouveaux films pour 1993/1994**

| | |
|---|---|
| *L'argent de poche* | François Truffaut |
| *Les aventures de Pinocchio* | Luigi Comencini |
| *La fracture du myocarde* | Jacques Fansten |
| *L'homme qui plantait des arbres* | Frédéric Back |
| *Johnny Guitar* | Nicholas Ray |
| *Où est la maison de mon ami ?* | Abbas Kiarostami |
| *Peau d'âne* | Jacques Demy |
| *Qui veut la peau de Roger Rabbit ?* | Robert Zemeckis |

** Ces films ne seront plus programmés en 1993/1994*

**Départements participant à l'opération *Collège au cinéma* au 1er mai 1993**




et La Réunion, Guadeloupe, Martinique

*Vient de paraître*

**LE LIVRE**
**LES MUTATIONS**
**D'UNE INDUSTRIE CULTURELLE**

par François Rouet*

Au moment où les interrogations se multiplient sur l'avenir du livre et de la lecture, cet ouvrage apporte un regard économique devenu indispensable sur cette industrie culturelle et les mutations qu'elle connaît depuis un quart de siècle : concentration éditoriale, mais maintien d'une édition petite et moyenne, transformations et rôle grandissant de la diffusion-distribution, concurrences et complémentarités entre vendeurs de livres au détail (librairies, FNAC, grandes surfaces, clubs,...).
Il fait également le bilan d'un soutien public réaffirmé en particulier au travers de la loi sur le prix du livre.

* Statisticien-économiste
responsable du programme Economie de la culture au Département des études et de la prospective

*En vente à la Documentation française / Collection les Études*
*29 quai Voltaire, 75007 Paris - Prix: 110 F.*